

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DES COMITES

Les élections des membres des Commissions de la Ligue Motocycliste Provence se tiendront le **samedi 25 janvier 2020 à 11h00** au Circuit Paul Ricard - 2760 Route des Hauts du Camp - 83330 LE CASTELLET.

Postes à pourvoir :

- Comité de Formation des Dirigeants (2 à 6 membres)
- Comité Educatif (2 à 6 membres)

Les membres d'un Comité ne sont pas dans l'obligation de détenir une licence mais celle-ci est fortement recommandée.

Les candidats devront, conformément à l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue :

- adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **soit avant le 10 janvier 2020 à minuit** le cachet de la poste faisant foi ;

Conformément à l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à la désignation des membres des Comités et désigne le Président en son sein.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Provence à l'adresse suivante :

LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE PROVENCE
Centre Vie de l'Anjoly
98 Boulevard de l'Europe
13127 Vitrolles

ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES AU SEIN DES COMITES

Selon l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Provence :

ELECTIONS POUR LES COLLEGES SUIVANTES :

- Comité de Formation des Dirigeants (2 à 6 membres)
- Comité Educatif (2 à 6 membres)

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : | | Ville :

Licence : | | Club : Dépt : | |

Déclare être candidat(e) au sein de la :

- Comité(NOM COMITE)
- Comité(NOM COMITE)

Fait à : le

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 10 janvier 2020, le cachet de la poste faisant foi.